

**Commune D'ORVAULT****DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

**ARRONDISSEMENT**

NANTES

**CANTON**

SAINT-HERBLAIN II

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

## CONSEIL MUNICIPAL

13 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux, le treize juin, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à la Canopée au Bois Cesbron, nouveau lieu habituel des séances, après convocation légale en date du sept juin deux mille vingt-deux, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

**Etaient présents :**

Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, Mme Stéphanie BELLANGER, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, M. Bernard PAUGAM, Mme Sandrine BRUN, M. Sébastien ARROUËT, Mme Florence CORMERAIS, M. Florent THOMAS, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. Dominique FOLLUT.

**Absents ayant donné pouvoir :**

Mme Marylène JÉGO	donne procuration à	M. Sébastien ARROUËT
M. Gilles BERRÉE	donne procuration à	M. Florent THOMAS
Mme Cyriane FOUQUET-HENRI	donne procuration à	M. Jean-Jacques DERRIEN

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

## 08. Programme Fête de la musique (information)

### **Madame CHABIRAND rapporte :**

La Fête de musique aura lieu au Bourg le mardi 21 juin 2022, de 19h à 23h. Cette manifestation est coordonnée par OrigaMI, qui s'appuie sur la coopération d'Ormédo, et les services culturel, moyens généraux, événementiel, communication, techniques.

Le centre socio-culturel de la Bugallière a été intégré au comité de Pilotage. Il tiendra la scène 1 « Café Pépone » ainsi qu'un stand d'informations sur l'Etablissement de Vie Sociale (EVS).

Musique classique, chanson, chant choral, musiques du monde, jazz et rock sont annoncés sur 5 scènes.

Un appel à candidatures a été lancé auprès des habitants via le site internet de la Ville en avril dernier, avec 4 candidatures enregistrées : le BAGAD, le CCBO, KSL Raggae et The Colls Rock.

Deux sites de restauration seront assurés par l'association des commerçants du Bourg, au « Kiosque » (près de la Place Jeanne d'Arc).

Un food-truck sera également sollicité sur le parvis d'Ormédo.

### **Programme prévisionnel :**

Scènes	Programme
1. Café Pépone	Musiques Actuelles, groupes de la Bugallière. Dove Its Hawk (final festif)
2. Place Jeanne d'Arc	BAGAD
3. Eglise St Léger	Chorale de la Bugallière
4. Fleuriste Glycine	Musiques Actuelles, groupes du Bignon et d'OrigaMI KSL Raggae, the Kolls Rock
5. Ormedo	Parvis : Orchestre d'Harmonie, Fanfare de la Ferrière, CCBO. Intérieur : Ateliers Jazz et groupes d'OrigaMI

### **INFORMATION**

Sur proposition de la Commission Culture, Sports et Coopération Internationale, le Conseil municipal

- **PREND CONNAISSANCE** de la présentation du programme de la Fête de la musique.

Rendu exécutoire  
par publication le : **15 JUIN 2022**

Extrait certifié conforme  
Orvault, le 15 juin 2022

**Pour le Maire**  
**Le Directeur général**



**Jean-François MAISONNEUVE**